

Aux parents d'élèves,

Madame, Monsieur,
voici quelques informations utiles pour l'année scolaire 2016/2017 :

REPARTITION DES ELEVES

cycle 1 : une classe de TPS/PS : Mme GRUNENWALD et Mme LEHMAN le mardi
 une classe de MS/GS : Mme MALE
cycle 2 : une classe de CP/CE1 : Mr BINSINGER
 : une classe de CE1/CE2 : Mr BURGER
cycle 3 : une classe de CM1/CM2 : Mme AST

HORAIRES DE L'ECOLE

Lundi, mardi et jeudi : de 8h00 à 11h30 et de 13h30 à 16h00
Mercredi : de 8h00 à 10h30, soutien de 10h30 à 11h30 pour les élèves concernés
Vendredi : de 8h00 à 11h30
Dans les 2 classes du cycle 1, l'accueil permet d'arriver jusqu'à 8h30.
Pour des raisons de sécurité, il est inutile d'envoyer les enfants trop tôt à l'école, les enseignants les prennent en charge 10 mn avant le début des cours, à 7h50 et 13h20.

RETARDS et ABSENCES

Les parents veilleront à respecter les heures d'entrée et de sortie. **En cas de retard exceptionnel, l'adulte responsable de l'enfant devra l'accompagner jusque dans sa classe et le confier à l'enseignant.** Une sonnette a été mise en place au portillon côté rue Durrenbach.

Les parents doivent impérativement prévenir **le jour même (avant 10h)** le maître ou la maîtresse de toute absence et la notifier par écrit au retour de leur enfant pour les cycles 2 et 3. Ils doivent venir chercher leur enfant à l'école pour une absence en cours de journée.

RELATIONS PARENTS-ENSEIGNANTS

Les papiers administratifs sont à remplir avec rigueur. Les changements d'adresse, de téléphone, doivent être signalés au plus vite.

Les parents peuvent rencontrer l'équipe enseignante pour toute question concernant la scolarité de leur enfant, sur rendez-vous.

Une réunion de rentrée aura lieu pour chaque classe : **cette année, elles concerneront les nouveaux programmes et les nouvelles mesures de sécurité mises en place à la rentrée.** Un guide à destination des parents « SÉCURITÉ DES ÉCOLES : le guide des parents d'élèves » peut être téléchargé sur le site de l'école.

L'élection des représentants de parents d'élèves aux 3 conseils d'école aura lieu au mois d'octobre. Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître dans les 15 jours suivant la rentrée auprès de la directrice.

MATERIEL-GOÛTERS

Les livres prêtés par l'école doivent être couverts proprement et munis d'une étiquette (cycles 2 et 3). Ils doivent faire l'objet de soins attentifs (tous les cycles).

Pour les deux classes de maternelle : les anniversaires du mois seront fêtés en une fois à l'école. Les enfants ont de l'eau à disposition dans les classes, évitez de leur donner des boissons sucrées. Prévoir un petit sac pour la collation, (non obligatoire, qui a lieu de 8h25 à 8h35 et se composera d'un demi-fruit, d'un petit laitage, d'un petit gâteau.....pour les enfants qui le souhaitent), une serviette de table, deux boîtes de mouchoirs en papier, 12,50€ pour la coopérative ainsi que des chaussons maintenant bien le pied. Prévoir également 2 photos pour chaque enfant.

Pour les trois classes élémentaires, il a été décidé de ne plus accepter ni gâteaux ni sachets de bonbons pour les anniversaires. Le goûter à 10h n'est pas une obligation : si vous souhaitez en donner un à votre enfant, privilégiez les fruits.

Opération « un fruit à la récré » : cette année encore, les élèves recevront un fruit offert par la commune d'Oderen le **jeudi matin**. Ainsi, ils auront la chance de goûter différentes variétés de fruits, suivant les saisons.

ASSURANCE

Les enfants doivent être assurés, en particulier pour toute activité n'entrant pas dans le cadre des activités scolaires strictes (garantie individuelle pour les sorties dépassant l'horaire scolaire, ski...). Veuillez vérifier que votre assurance personnelle couvre ces risques et remettez une copie à l'enseignant de votre enfant.

VACANCES SCOLAIRES

Zone B :

Toussaint : du mercredi 19/10 au jeudi 03/11/2016

Noël : du samedi 17/12 au mardi 03/01/2017

Hiver : du samedi 11/02 au lundi 27/02/2017

Printemps : du samedi 08/04 au lundi 24/04/2017

Été : fin des cours : samedi 8 juillet 2017

HORAIRES DE PISCINE

Voici les horaires dans l'eau. Les départs de l'école se feront 15 min avant et les retours 30 min après, approximativement.

	<u>1^{ère} période</u> : du 26 sept au 16 déc	<u>2^{ème} période</u> : du 3 janv. au 7 avril	<u>3^{ème} période</u> : du 24 avril au 23 juin
CP/CE1 Mr BINSINGER	lundi de 13h40 à 14h25		lundi de 13h40 à 14h25
CE1/CE2 Mr BURGER	lundi de 13h40 à 14h25		lundi de 13h40 à 14h25
CM1/CM2 Mme AST	jeudi de 13h40 à 14h25		

ACCIDENT MAJEUR

En cas d'accident majeur, (événement d'origine naturelle, technologique ou humaine, qui cause de très graves dommages à un grand nombre de personnes, aux biens et à l'environnement, tel que tempête, inondation, séisme, nuage toxique), ayez les bons réflexes :

En cas d'alerte, (3 émissions successives d'une durée d'1 minute chacune et séparées par un intervalle de 5 secondes, d'un son modulé en amplitude et en fréquence) :

- N'allez pas vers les lieux du sinistre, vous iriez au-devant du danger.
- Ecoutez la radio. Respectez les consignes de sécurité.

Fréquence France Inter : 89.6 ou 101.0 Mhz Fréquence France Bleu Alsace : 92.2 ou 101.5 Mhz
--

- N'allez pas chercher votre enfant à l'école pour ne pas l'exposer, ni vous exposer.
- Ne téléphonez pas, n'encombrez pas les réseaux ; laissez-les libres pour que les secours puissent s'organiser.

SITE DE L'ECOLE

Je vous invite à visiter le site de l'école qui contient de nombreuses informations, des photos et des textes de nos activités. Adresse du site : <http://www.ec-oderen.ac-strasbourg.fr>

Bien cordialement
Myriam GRUNENWALD